

# CHENEBIER 2011

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°31

La fontaine Barlogis  
(bas du village)



# Pour les demandes de secours ...

## ... Allo les pompiers

- ⇒ **le 18** CTA de Vesoul
- ⇒ **la sirène** Place du Temple

ou  à un sapeur pompier 



### Major - Chef de Centre :

Robert NOWINSKI 03 84 23 92 29

### Sapeurs Pompiers :

Jean ABRY	03 84 23 90 93
Nathalie ABRY	03.84.23.99.90
Alexis BELOT	03 84 23 96 16
Pierre-Marie BELOT	03 84 23 96 16
Amandine BOSSU	06.01.86.71.15
Christian CEBE	03 84 23 97 85
Stéphane MAIRE	03 84 27 39 95
Bruno MARIOTTO	03 84 23 95 10
Anthony PRETOT	03.84.27.32.75
Michaël REBERT	03.84.27.35.87
Arnaud SEUROT	03 84 27 73.31
Bruno SOMMIER	03 84 23 92 83
Isabelle VUILLEQUEZ	03 84 23 90 64

### Capitaine Médecin :

Anne NODALE



**COUVERTURE  
ZINGUERIE**

NETTOYAGE ET PEINTURE DE TOITURES

**Mathieu MONNERET**

Rue de la Revenu 06 70 34 46 87  
70400 CHENEBIER 03 84 22 36 81



*Arnaud Saulnier*  
**PAYSAGISTE**

Création et Entretien d'espaces verts  
Maçonnerie paysagère

1 Grande Rue 70400 CHENEBIER (Héricourt)  
Tél/Fax : 03 84 46 30 41 Port : 06 87 11 77 22



[www.saulnierarnaud.free.fr](http://www.saulnierarnaud.free.fr)

**N°1 DES AGENCES IMMOBILIERES DANS LE MONDE**



**ESTIMATION - TRANSACTION - LOCATION**

Damien SALVADOR Tél : 06.77.75.09.15

Votre conseiller en immobilier à CHENEBIER

Ouvertures : mardi au vendredi 8h30-12h30/16h00-19h00 Samedi en continu : 8h30/18h00.  
Buffets froids - Réceptions - Devis gratuits

### Boucherie - Charcuterie Gilles JACQUEMAIN

63, rue du Général de Gaulle  
90850 ESSERT - Tél./Fax 03 84 22 28 51



## Le mot du Maire

Après le repas organisé par le CCAS le 12 décembre, qui a offert une journée de fête à nos Anciens, en compagnie de M. Jean-Pierre Michel, notre Sénateur, ainsi que M. Fernand Burkhalter, Président de la Communauté de Communes, l'année s'est terminée doucement et les obligations municipales ont fait place à la vie familiale.

J'exprime une pensée émue pour les familles de ceux qui nous ont quittés : en juin Jacky Abry à l'âge de 76 ans, Guy Graffe à 65 ans au mois d'août, Armand Funck le 31 décembre à 73 ans.



Nous avons enregistré 10 naissances, 2 mariages et 12 familles se sont installées au village, sans compter celles des deux nouveaux bâtiments OPH, que nous n'avons pas encore toutes rencontrées.

C'est encore une année constructive que nous laissons derrière nous. Grâce à la persévérance de deux élus, Roland et Christiane, l'école est devenue « numérique ».

Presque tout ce qui avait été programmé a été mené à son terme :

- Achat d'un véhicule neuf et opérationnel pour le CPI ;
- Achat d'un petit camion pour le personnel ;
- Réfection du local pompiers ;
- Réfection de 2 plafonds acoustiques (salle de classe et salle polyvalente) ;
- Voirie : réfection des rues d'Echavanne, de la Louvière, du Hangar, de la Neuvelle, des Combes et place de l'Eglise ;
- Réfection de 2 logements communaux ;
- Aboutissement du projet de construction de 8 logements OPH ;
- Début de l'aménagement de la sécurité rue d'Etobon ;
- Amélioration de l'éclairage public et éclairage de la sortie du Temple.

Un projet qui me tenait à cœur a vu le jour : la pose d'une stèle dans le cimetière protestant sur le lieu de mémoire où furent ensevelis les fusillés d'Etobon le 27 septembre 1944, avant de rejoindre leur dernière demeure au cimetière de leur village.

Mais notre commune ne vit pas en autarcie. Nous sommes partenaires avec la Communauté de Commune du Pays d'HERICOURT (CCPH) et participons aux projets et à la gestion.

Je ne peux évidemment conclure ce mot, sans appuyer avec force les personnes qui font vivre notre village à travers un tissu associatif particulièrement dense et dont je vous laisse découvrir les activités au fil des pages suivantes. Je remercie vivement tous ces bénévoles pour leur dynamisme et leur ferveur. Le calendrier des fêtes 2011 à la fin du journal nous promet une année très animée.

Merci aussi à mon équipe d'élus, notamment mes adjoints et leurs délégués, qui s'investissent avec cœur dans les missions que je leur confie.

*A toutes et à tous : bonne et heureuse année 2011, qu'elle vous apporte bonheur et santé !*

Lionel HENISSE

## SOMMAIRE

Chenebier : la fontaine Barlogis	1
Allo les pompiers	2
Le mot du Maire	3
Sommaire	3
Délibérations du C.M	4
Etat-Civil - année 2010	5
Les Nouveaux Habitants	5
Le C.C.A.S	6
Le Club de l'Age d'Or	7
Les Sapeurs-Pompiers	8
Judo Club	9
Le Comité des Fêtes	10 - 11
Pub	12
Entente Sportive Haute Lizaine	13
Relais paroissial catholique	14
Agenda 2011	15
Association « <i>Le bien-être pour tous</i> »	16
Les anciens combattants	17
Les P'tits Pieds	18
Minots & Gamineries	19
Chenebier Animation	20 - 21 - 22
Pages Forestières	23 - 24 - 25
Mon village	26
Calendrier des Fêtes 2010	27
Vœux municipaux	28

## Principales décisions prises par le Conseil Municipal en 2010

28 janvier :

- Réfection du logement communal T3 au rez-de-chaussée
- Création de la « rue des Grands Prés » (site nouveaux bâtiments OPH)
- Subvention exceptionnelle suite au séisme en Haïti
- Subvention exceptionnelle à Chenebier-Animation pour création de l'activité « éducation canine »
- Création d'une place de taxi et droit de place
- Motion sur la réforme des collectivités

23 février :

- Vote des comptes de gestion et administratif 2009
- Attribution logement communal

29 mars :

- Convention avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour étude « cœur de village »
- Programme de travaux en forêt
- Vote des 3 taxes
- Vote du budget primitif 2010
- Subvention aux communes du sud-ouest suite à la tempête « Xynthia »

21 mai :

- Convention avec le SIED (Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône) pour électrification du lotissement du Chêne.
- Travaux de voirie rue du Chêne : choix de l'entreprise
- Réfection de l'intérieur de la caserne des pompiers
- Forêts : modification de l'assiette des coupes – prix du bois de chauffage

2 juillet :

- Vote des subventions aux associations
- Vente de terrain communal au département pour élargissement de la RD127E
- Aménagement circulation rue d'Etobon suite à pétition des riverains
- Aménagement des plates-formes abri-jeune et tri sélectif
- Changement des plafonds acoustiques d'une salle de classe et de la salle polyvalente
- Acquisition d'une échelle alu pour les sapeurs-pompiers

6 septembre :

- Atelier informatique : renouvellement du matériel
- Réfection logement communal du 2<sup>e</sup> étage
- Réfection de la marquise de l'église
- Fonctionnement du CPI : convention avec le SDIS pour intervention sur les communes de Frahier-Chatebier et Echavanne
- Prorogation licence IV : prix des boissons
- Travaux rue d'Etobon : choix de l'entreprise
- Coupes en forêt : choix du bûcheron
- CCPH : rapport 2009 du service d'élimination des déchets

3 novembre :

- 10<sup>e</sup> tranche d'assainissement : choix de l'entreprise suite appel d'offres
- Cœur de village : mission d'accompagnement du CAUE
- Redevance France Telecom pour occupation du domaine public pour 2010
- Subvention exceptionnelle pour l'achat d'une traceuse à peinture pour le stade
- Budget communal 2010 : décisions modificatives
- Motion relative à la sauvegarde du « Centre d'appel 15 » Nord Franche-Comté

3 décembre :

- Orientations budgétaires 2011
- Changement du système de chauffage de l'église
- Forêts 2011 : assiette et destination des coupes - prix du stère de bois - devis ONF pour cubage
- Recrutement d'un agent recenseur

## ETAT-CIVIL - ANNEE 2010

---

### Naissances

Mylhana	STOECKEL	le 12 mars
Célia	GIRARDIN	le 21 mars
Théo	PITTOISET-SERRIERE	le 24 mars
Timéo	ROCQUIN	le 21 avril
Paul	GARDAVAUD	le 28 avril
Alma Wala	GONZALEZ	le 27 juin
Alexis	PASTEUR - VILLAIN	le 17 juillet
Esteban	CROISSANT	le 4 octobre
Clément	GROSJEAN	le 17 octobre
Nathan	FRANCOIS	le 27 octobre

### Mariages

Claude ALTMAYER et Christelle SAILLET

le 24 juillet

Anthony MUSY et Christelle SGARBI

le 1<sup>er</sup> septembre

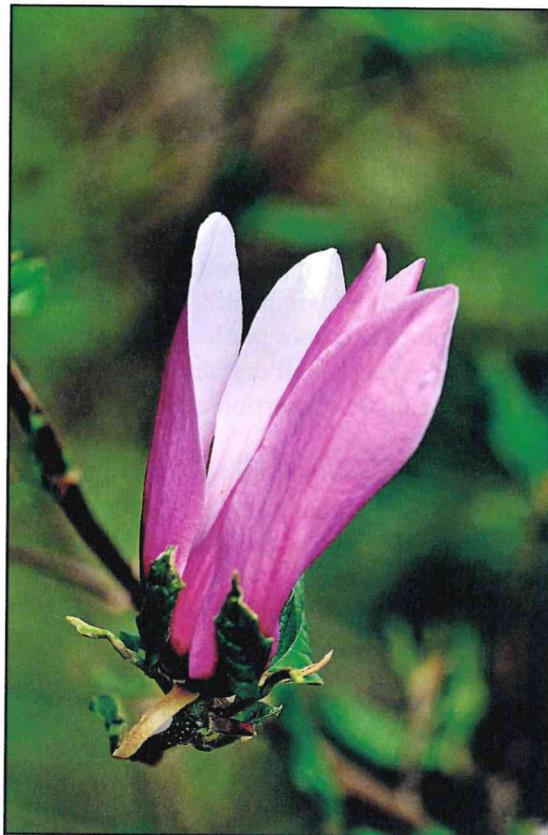
### Nos peines

Jacques ABRY décédé le 15 juin 2010

Guy GRAFFE décédé le 3 août 2010

Armand FUNCK décédé le 31 décembre 2010

***Aux familles éprouvées par le deuil nous présentons nos sincères condoléances.***



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

---

Mme Emmanuelle ALLEMANN et ses enfants Camille et Paul

2bis, rue de la Louvière

M. et Mme Christophe BRENET et leurs enfants

37, rue d'Etobon

M. et Mme Vincent COURTOT et leur fils

1, rue de Chatebier

M. et Mme Gustavo GONZALEZ et leurs enfants

15, rue du Bois Battu

M. et Mme. Laurent HENNEBICQ

1ter, rue des Combes

M. et Mme Jean-François OLIVIER et leurs enfants

1bis, rue du Verger au roi

Melle Aurélie OUDOT et Mr David AUGIER

4, rue de la Louvière

M. Maurice PASTEUR et Melle Clémence VILLAIN et leur fils

7, rue d'Echavanne

M. Sylvain RICHARDIN et Melle Laetitia POTEL et leur fille Célia

9, Grande rue

M. Rémi SUDRE

29bis, rue d'Etobon

Mme Cindy PHEULPIN

2, rue des Grands Près

Mme Candice CHAUDOT

2, rue des Grands Près

Melle Stephanie METAIS et M. Jérémy MICHEL

4, rue des Grands Près

Melle Aurélie PETITPRIN et Mr

4, rue des Grands Près

Melle Mélanie STIEFVATER

4, rue des Grands Près

M. Jean-Pierre CATRY

5, rue de la Louvière (ancien presbytère)

M. et Mme Cyrille JEANNIN

18, rue de la Pommeraie

Mme Céline MENESTRET, Mr et leur fils

1, rue des Combes.

*Nous leur souhaitons la bienvenue, ainsi qu'aux familles récemment arrivées qui ne se sont pas encore faits connaître.*



## Le C.C.A.S

Créés en 1953, les Bureaux d'Aide Sociale ont été remplacés par les C.C.A.S (Loi de janvier 1986). Le C.C.A.S est un organisme communal dont la compétence s'exerce uniquement sur son territoire. Il gère un budget propre, issu des subventions communales et de dons.

Il est administré par un conseil d'administration composé :

- du Maire, président de droit
- de conseillers municipaux
- de membres nommés par le président :
  - d'un représentant des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
  - d'un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'Association Départementale des Associations Familiales (UDAF)
  - d'un représentant des associations de retraités et personnes âgées du département
  - d'un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Le C.C.A.S intervient dans les domaines de l'Aide Sociale, de l'Action Sociale et de l'animation des activités sociales.

Sa composition :

- Mr le Maire : Lionel HENISSE
- Les conseillers municipaux : Marie-Odile NOWINSKI, Yolande BRESSIN, Claude CLAUDEL et Christiane FRANCOIS
- Les représentants des associations : Andrée BADET, Odette BERTINELLI, Marie-Claire DEVILLERS et Maryse DINTZER.

Il se réunit plusieurs fois par an afin de statuer sur les dossiers de demandes d'Aide Sociale, la mise en place des «Plans Canicule et Grand Froid» et le suivi des personnes âgées ou fragiles.

Le C.C.A.S organise également le traditionnel repas de fin d'année à la salle communale, proposé aux personnes de plus de 65 ans. La livraison de ce repas à domicile aux personnes ne pouvant se déplacer et qui le souhaitent, est également proposée.

Ce repas rassemble nos anciens ainsi que le conseil municipal et les employés communaux pour un moment de convivialité qui permet de terminer l'année dans la bonne humeur.

*Les membres du C.C.A.S (absentes sur la photo : Odette BERTINELLI et Maryse DINTZER).*



*Une joyeuse assemblée ...*



Un Coin de Paradis !

# LES VÉRANDAS DU JURA

10 ANS de garantie

Vérandas Pergolas SAS d'entrée Stores Couvertures de piscines Meubles (intérieur / extérieur)

8 rue Nelson Mandela  
70400 HERCOURT  
Tel. 03 84 46 12 14 - Fax 03 84 46 81 11  
www.verandasdunjura.com  
www.mobilier-interieur-exterieur.com

Concepteur - Fabricant - Installateur

# Histoire de Violettes

Dom et Gaël Fleuristes

26, rue de Belfort  
70400 FRAHIER  
03 84 27 45 38

## LE CLUB de l'Age d'OR

Le vendredi 22 janvier 2010, l'Assemblée Générale s'est réunie à la salle polyvalente de Chenebier : Mme Christiane CHRISTEN a été réélue présidente, Mme Raymonde PIERRE, vice présidente - la trésorière Mme Suzanne VERDAN, son adjointe Mme Michelle GOUX, secrétaire, Mme Jacqueline JARDON, et Mme Mireille PEUGEOT, secrétaire adjointe.

Le nombre d'adhérents actuel est de 29.

**Les activités du club** ont lieu à Chenebier, dans les locaux de la mairie de 14h à 18h, deux vendredis par mois.

Inscriptions au club pour participation à ces vendredis de rencontres et aux sorties organisées durant l'année, à tout moment et dès l'âge de 50 ans, moyennant une cotisation annuelle de 15 €.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme CHRISTEN, tél. 03.84.23.99.20 ou de Mme PIERRE  
Tél. 03.84.27.30.02

**En 2010**, le club a organisé différentes rencontres, ce qui a permis de se retrouver entre membres des clubs voisins, et également avec les non adhérents, puisque les sorties s'adressent à tous.

- le 14 mars 2010	- Sortie à l'exposition « Florissimo » à DIJON avec 50 participants.
- le 23 avril 2010	- Réunion annuelle de secteur des aînés ruraux à Lure
- le 18 Juillet 2010	- Repas dansant de l'Age d'Or avec l'Orchestre ICHL Jean et Maryse de Delle. 69 convives ont apprécié le repas servi par le traiteur de Lure.
- le 28 Octobre 2010	- Réunion des Aînés Ruraux à Noroy le Bourg pour leur assemblée générale et la remise de médailles.
- le 29 octobre 2010	- Sortie du club à l'Auberge de Chaux.
- les premiers lundis du mois	Actuellement 10 adhérents partagent le repas du midi avec le périscolaire, à la grande joie des enfants et les conversations vont bon train entre nos deux générations.
- le vendredi 12 novembre 2010	Les aînés ont préparé une bonne soupe de potirons pour les enfants de l'association « Minots et Gamineries », lors de la fête « Halloween »
- le samedi 4 décembre 2010	Les aînés ont également participé au vin chaud et au cacao offerts aux enfants et à leurs parents par l'association « Minots et Gamineries » en l'honneur de la Saint Nicolas.

### A.G. du 22 janvier 2010 et élections du Bureau.



*La Présidente, et le bureau de l'âge d'Or, vous souhaitent une très bonne et heureuse année 2011.*

Christiane CHRISTEN

# LES SAPEURS POMPIERS

Voici une année qui s'achève, marquée par de grands changements au sein du CPI.

## Armement du CPI (Centre de Première Intervention)

L'achat par la municipalité :

- de BIP pour chaque pompier : opérationnel depuis le mois de Juin.
- d'un véhicule VPI (Véhicule Première Intervention) qui remplace maintenant le FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger) dont la conduite nécessitait la possession du permis PL(poids lourds) et qui de surcroît ne répondait plus aux normes de sécurité actuelles.
- d'une échelle double en aluminium qui remplace l'ancienne échelle en bois du VPI.

La réfection du local incendie (isolation et peinture) a été également financée par la commune.

L'aménagement opérationnel du VPI par le personnel du CPI est effectif depuis le mois de Mai.

## Mouvement du personnel

Trois nouvelles recrues :

Amandine BOSSU  
Nathalie ABRY  
Arnaud SEUROT

Avancements : promotion de la Sainte-Barbe

Sapeur Mickael REBERT au grade de 1<sup>ère</sup> classe

1<sup>ère</sup> Classe Jean ABRY au grade de Caporal

## Niveau opérationnel

Une convention, avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Haute-Saône, qui agrandit le périmètre d'intervention du CPI de Chenebier pour le SAP (secours à personne) sur les communes limitrophes : ECHAVANNE, FRAHIER et CHATEBIER a été signée et entrera en vigueur au cours du premier semestre 2011.

## Amicale

Vente de 2 véhicules : le FPTL et le 4X4 Mercedes

## Interventions

AVP (accident sur la voie publique)	6
Nid d'insectes	5
Feu	3
SAP (secours à personnes)	13
Divers	3

## Vie du corps

Les nouvelles recrues, à leur engagement, doivent effectuer des stages obligatoires sur une période de 3 ans afin d'être opérationnelles sur toutes les missions.

Les secours à personnes représentent une grande partie des interventions ; c'est pourquoi les formations sont de plus en plus ciblées sur ce type de missions.

De plus, une mise à jour permanente de nos acquis est nécessaire et un recyclage annuel devient obligatoire pour tout le personnel actif.

Le recyclage pour le SAP (secours à personne) sera effectué par le 1<sup>ère</sup> Classe Mickael REBERT qui a réussi son examen de MONITEUR 1<sup>er</sup> SECOURS.

Le recyclage pour le lot de sauvetage est assuré par le CPI d'Etobon.

## Recrutement

Si un engagement comme Sapeur Pompier volontaire au CPI de Chenebier vous intéresse, prenez contact avec le Chef de Corps.

Le chef de Corps  
Major Robert NOWINSKI

Le nouveau Véhicule Première Intervention



La Sainte-Barbe : fête des Sapeurs ...



Réfection du local incendie



## Section JUDO de CHENEBIER

Notre Section compte à ce jour 24 licenciés adultes et enfants.

L'association présidée par Bruno MARIOTTO, épaulé par Mr Vincent GUICHARDAN, ceinture noire 1<sup>ère</sup> DAN ainsi que par Mr LAMBELIN Eric entraîneur, enseignent aux élèves un judo adapté à chaque âge. Ils se basent sur le code moral qui prône des valeurs essentielles que sont le respect mais aussi la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, le contrôle de soi, la modestie et l'amitié.

La section Judo a eu de bons résultats, grâce à l'assiduité, la persévérance et la volonté de chacun.

ROY Théophile : cadet -55 kg champion de Haute Saône - Champion de Franche Comté par équipe, 3<sup>ème</sup> en individuel.

Qualifié pour les demies finales des championnats de France 2010/2011.

PARIS Gabriel : minime - 46 kg Vice champion de Haute Saône.

JUGE Aurianne : benjamine - 57 kg.  
Championne de Haute Saône et vice championne de Franche comté.

MARIOTTO Laurie : minime - 57 kg Championne de Haute Saône.

SOMMIER Victor : meilleur résultat poussin du district.

Venez nombreux et nombreuses vous adonner à la pratique de cette discipline.

Les deux premières séances sont gratuites.

Jour et heure d'entraînement pour tous :

- le mercredi de 18h15 à 19h45 sauf vacances scolaires

Les inscriptions ont lieu tout au long de l'année à la salle polyvalente de Chenebier aux heures d'entraînements.

Pour tous renseignements: Bruno MARIOTTO  
au 06.80.02.94.56.

L'entraînement le mercredi soir ...



**Boulangerie - Pâtisserie**

CONSEIL REGIONAL **Viennoiseries** **banette**

**Pains spéciaux - Sandwichs**  
**Pause café - Formule déjeuner**

*le Fournil des délices*

Route Nationale  
**70400 CHÂLONVILLARS**  
TÉL. 03 84 22 01 16

*Moisson comtoise*

*Du blé au pain*

*fidèle à notre terroir*

**GHEERBRANT**  
**MOULINS DE FRAHIER - CHATEBIER**  
70400 □□□□□□

Tél. 03.84.27.33.28 - Fax 03.84.23.90.81

## LE COMITE DES FETES

**Rétrospectives 2010** des manifestations organisées par le comité des fêtes :



- Journée de la fête de la fleur du 2 mai 2010 avec plus de 3 000 visiteurs et 70 exposants. Cette journée a été relatée dans l'info communale du mois de mai 2010.

- Un diaporama a réuni les bénévoles, le 25 juin, où les images du club photo d'Etobon ont été très appréciées.

N'ayant pu être matériellement programmé en 2009, le diaporama de la journée de mai 2009 a été projeté le 23 janvier 2010 et le 12 mars (projection spécialement destinée aux exposants).

- Le 20 février, conférence présentée par Claude CANARD sur la « bataille de la Lizaine ».

- Le père Noël, commandé par le Comité, a rendu visite aux enfants de l'école le 17 décembre avec des paniers pleins de friandises ; la veille il était passé lors du repas de Noël du périscolaire.

Cependant à l'école, il a été précédé par le père fouettard, qui heureusement n'a pas eu à sévir, les enfants étaient tous sages.

Comme chaque année, le comité des fêtes investit dans les illuminations de Noël et le fleurissement du village. Cette année des grilles d'expositions ont été achetées, elles serviront tant au comité qu'à d'autres associations du village.

**Le 1<sup>er</sup> mai 2011**, le comité des fêtes de Chenebier fêtera sa 20<sup>ème</sup> année. Il n'est donc plus besoin de le présenter.

## Formation à la photo numérique

Sous l'égide du Comité des Fêtes et grâce à l'acquisition d'ordinateurs flambants neufs par la Mairie, la section photographie de l'association d'Etobon, **Rencontres & Loisirs**, organise des cours de photographie numérique à destination des débutants. L'animateur en est Jean Claude PERNOT, photographe émérite.

L'objectif est d'acquérir tous les petits secrets qui permettent de prendre et d'imprimer de belles photos : un peu de théorie pour comprendre ce qu'est une image numérique et comment fonctionnent les couleurs, une formation à l'utilisation de l'appareil photo numérique pour maîtriser ses réglages et en obtenir le maximum, et beaucoup de pratique sur les ordinateurs pour améliorer chaque photo, corriger les petits défauts et la rendre ainsi plus attractive.

La formation prévoit de nombreux exercices pour se familiariser avec toutes les facettes de la photo numérique, depuis la composition de l'image au moment de la prise de vue jusqu'à la retouche artistique, sans oublier l'impression finale.

Après un 2 mai 2010 pluvieux, souhaitons le soleil pour fêter tous ensemble la vingtième, qui se déroulera, comme à l'accoutumée, autour de la mairie et sur la prairie. Le bureau du comité travaille déjà de pied ferme dans les préparatifs de cette grande journée.

Toute personne désireuse de participer à cette grande fête est la bienvenue ; il suffit qu'elle se fasse connaître en mairie ou auprès d'un des membres du bureau ou du Président Francis ABRY - tél : 03.84.23.96.40.

**L'année 2011** sera également marquée par deux autres manifestations organisées par le bureau du Comité des Fêtes (présentées page suivante).

N'oublions pas la date du 5 mars 2011 qui sera le rendez-vous de tous les bénévoles pour leur repas dansant.



*Père fouettard et Père Noël dans les écoles*



*Admirez le sérieux et l'application des participants. Ils sont au nombre de 10, de Chenebier, Etobon et environs. A défaut de devenir de véritables experts, ils en apprendront suffisamment pour prendre et produire de belles photos numériques qui donneront beaucoup de plaisir à regarder.*

*Les inscriptions sont closes pour cette année, mais si vous êtes intéressé (e), une nouvelle formation aura lieu en Octobre 2011.*

## Meeting de voitures US et motos

Attention à vos yeux et à vos oreilles !

Le **samedi 3 septembre 2011**, un rassemblement de voitures américaines et de motos aura lieu à Chenebier. Sont attendus, une centaine de véhicules d'exception, notamment des coccinelles, un camion américain ... Nombreux devraient être les visiteurs !

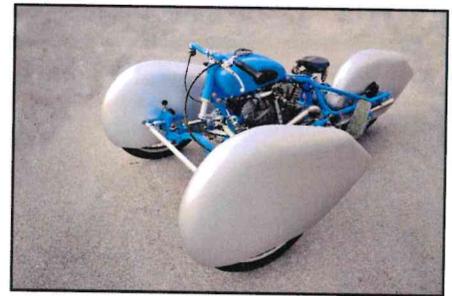
La journée sera ponctuée par plusieurs animations : des jeux, de la danse country et du rock'n'roll - restauration et buvette sont prévues.

Et pour terminer la journée, bal du samedi soir rock'n'roll jusqu'à minuit.

L'entrée du site – autour de la mairie et du plan d'eau - sera gratuite.

Cette manifestation, sous la responsabilité du comité des fêtes, sera organisée par JEFF (habitant du village). Si vous voulez participer à ce rassemblement, veuillez le contacter au 06.49.45.38.81.

Dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre, le comité des fêtes vous tiendra informé de l'organisation de cette grande manifestation dont le programme est en cours d'élaboration.



## Randonnée dégustative dans Chenebier : de fontaine en fontaine ...

(trajet de 8 à 10 kms) **le dimanche 2 octobre 2011.**

En parcourant une partie du sentier des "chenaillots", sous le charme du paysage de notre village haut-saônois, le promeneur fera halte à chaque fontaine pour apprécier une sélection de vins typiques du Jura accompagnés de diverses spécialités locales.

Il s'agira d'un grand moment de convivialité à partager où se marieront effort et réconfort, « un art de vivre » et il faudra dire « Fontaine, je ne boirai pas de ton eau » !

Le bureau du comité des fêtes travaille sur l'organisation de cette journée, tous renseignements vous seront donnés en temps utiles. Sachez dès à présent, que pour participer « **aux sentiers des saveurs** », l'entrée sera payante et il faudra réserver à l'avance « son verre de dégustation et son ticket d'entrée ».

*Pour conclure une année riche en évènements ...*

*Le Président Francis ABRY et toute l'équipe du bureau du comité des fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2011.*

*Le comité remercie également les associations de Chenebier pour les activités pratiquées, ce qui permet au village de rester dynamique et ouvert sur l'extérieur.*

*Nous faisons déjà appel à vous, pour participer à l'organisation du meeting du 3 septembre 2011, nombreux seront les visiteurs, nombreux devront être les organisateurs !*



# Côté Jardin

03 84 56 02 59  
(fax : 03 84 56 07 14)

Toute la Motoculture  
Particulier & Professionnel

32 rue de la liberté 90400 MOVAL




## AUTOVISION

Mme LOPEZ . R

**CONTROLE TECHNIQUE**  
**HERICOURTOIS**  
15 RUE DES FLEURS  
70400 HERICOURT

Téléphone : 03 84 46 40 26

## CHAUFFAGE FIOUL GAZ

**10 JOURS METTAL**

Technicien de maintenance

24h sur 24h

Installation Dépannage Entretien

12 rue d'ETOBON  
70400 CHENEBIER

☎ 03 84 27 39 87



## TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS TERRASSEMENT - V.R.D.

**MONNIER T.P.**

Rue Vie de la Croze - 90800 ARGIESANS  
Tél. 03 84 21 27 60 - Fax 03 84 54 02 91



GARAGE ALBERSAMMER  
2 GRANDE RUE  
70 400 CHENEBIER  
TEL:03-84-23-94-16.



MÉCANIQUE ET CARROSSERIE TOUTES MARQUES.



## Marbrerie Pompes Funébres Bersier

Organisation d'Obsèques - Articles Funéraires  
Monuments - Caveaux - Contrats Obsèques  
Rénovation - Fleurs Artificielles

4 rue Edgar Faure - 70400 HERICOURT  
Tél. : 03.84.46.46.92

8 rue de l'Égalité 9000 Belfort  
Tel : 0384263752

**ESP** Assurez votre sécurité avec

**électronique sécurité protection**

A VOTRE SERVICE DEPUIS 1982

Alarme, Vidéosurveillance, Incendie, Contrôle  
d'accès

2 rue de sochaux EXINCOURT  
Tél : 03.81.32.07.36

## POMPES FUNEBRES BAUMGARTNER

CHAMBRE FUNERAIRE

33, rue du Breul  
70250 RONCHAMP

Tél: 03 84 20 66 26

20174

Déplacements sur le canton de Champagny

MARBRERIE DE LA  
VALLEE DU RAHIN

11 rue de la gare - 70290 CHAMPAGNEY - TEL: 03.84.33.11.66

TRAVAUX FUNERAIRES  
Magasin funéraire  
Exposition de monuments

- Toutes démarches et formalités
- Transport de corps avant et après mise en bière
- Organisation d'obsèques
- Articles funéraires
- Contrats obsèques



# ENTENTE SPORTIVE HAUTE LIZAINE

300 licenciés en 2010/2011.

Chagey - Luze - Chenebier - Frahier - Echavanne - Etobon - Echenans - Brevilliers  
Mandrevillars - Couthenans  
Coisevaux - Tavey - Trémoins - Vyans le Val - Verlans - Chalonvillars.

L'ES Haute Lizaine reste cette année le **2<sup>ème</sup> club** de Haute Saône avec ses 300 licenciés !

L'année 2009/2010 fut encore très riche en évènements importants.

L'équipe fanion, qui évoluait pour la première fois en championnat de ligue, termine à la troisième place de son championnat.

L'équipe des U19 (juniors) jouait également au niveau ligue et s'est classée 2<sup>ème</sup> en promotion honneur.

L'équipe A des U15 a rejoint également l'élite régionale en juin dernier.

Nos 300 licenciés se répartissent sur 21 équipes, (3 en U7, 4 en U9, 3 en U11, 1 en U13, 2 en U15, 2 en U17, 1 en U19, 4 en seniors et 1 en vétérans).

Chaque week-end, elles défendent les couleurs de nos communes.

Une centaine de bénévoles intervient dans les différents rouages du club afin de le faire progresser.

Je tiens à préciser que le village de Chenebier a toujours été particulièrement bien représenté. Cette année, ce sont 31 personnes qui sont inscrites au club.

Né en 1939, Claude CLAUDEL est le plus âgé des adhérents mais aussi l'un des plus appréciés. Il participe à tous les entraînements débutants chaque mercredi après midi et cela depuis plus de 10 ans !

J'invite tous ceux qui souhaitent nous aider ou jouer à nous contacter.

Tél : 06.87.29.81.65 Mail : [hautelizaine.foot@orange.fr](mailto:hautelizaine.foot@orange.fr)

ou consulter notre site Internet : [www.eshl.fr](http://www.eshl.fr)

*L'équipe des U13 encadrée par Christophe ROY (Chenebier) où évoluent parmi tous ces joueurs : Axel ANTHONIOZ, Benjamin JACOPIN, Maxime PERROZ, Allan POZUELO et Dimitri REBERT, de CHENEBIER,*



## REPAS PAROISSIAL CATHOLIQUE A CHENEBIER

C'est devenu une tradition bien agréable, pour les relais paroissiaux de Chenebier et Etobon, d'organiser un repas annuel en alternance avec Frahier-Chatebier et Echavanne.

C'était le 14 Février, il y avait de la neige et les convives se sont retrouvés bien au chaud dans la salle des fêtes pour déguster un délicieux émincé de volaille au comté concocté avec talent, comme à leur habitude, par Aline et David.

C'est toujours un moment chaleureux où l'on peut agréablement échanger et partager autour d'une bonne table.

De nombreuses personnes sont reparties les bras chargés de lots gagnés à la tombola proposée pour l'occasion.

L'équipe organisatrice remercie tous les participants pour l'aide manifestée à cette occasion, cela permet d'améliorer le fonctionnement matériel de notre communauté au service de tous.

Nous vous donnons rendez-vous cette année le 27 février à Frahier, alors à bientôt !

*L'équipe d'animation.*



# F&SI

**Formation &  
@ Solutions Informatiques @**

*L'informatique est un métier ... le nôtre*

70400 -HERICOURT      [www.f-si.com](http://www.f-si.com)

**La solution à vos soucis informatiques  
A votre domicile**

**Pour tout renseignement appelez le**

**03 84 56 87 79**



**Agir** chaque jour pour la vitalité des territoires avec le  
**1<sup>er</sup> prêteur des projets locaux,**  
grâce à l'engagement quotidien de votre Caisse Régionale pour financer vos projets et accompagner le développement de votre région.

Agir ensemble autrement  
pour le développement de votre territoire.

  
BANQUE ET ASSURANCES  
[www.ca-francbecomte.fr](http://www.ca-francbecomte.fr)

## A G E N D A 2011

### HORAIRES d'ouverture de la MAIRIE :

MARDI : 8h 30 - 11h 30 / 13h 30 - 16h 30  
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI : 8h 30 - 11h 30  
MERCREDI : 18h - 20h. PERMANENCE DE MR LE MAIRE

Tél / Fax : 03.84.27.30.54 E.mail : mairie.chenebier@wanadoo.fr

ECOLE DE LA LOUVIERE : Directrice Mme Catherine BERNARD. Tél. : 03.84.23.93.63  
Pôle PERISCOLAIRE et extrascolaire de Chenebier/Etobon « Les P'tits Pieds » : Tél. : 03.84.27.39.50

SERVICE DES EAUX , pour tous renseignements s'adresser au :  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
37 Av. de la Gare 70 290 CHAMPAGNEY - Tél. : 03.84.23.17.92

### HORAIRES d'ouverture de la DECHETTERIE d'HERICOURT :

<u>HORAIRES</u>	<u>ETE (du 28/03 au 30/10/2011)</u>	<u>HIVER (à compter du 31/10/2011)</u>
Lundi	14h à 19h	14h à 17h
Du Mardi au Vendredi	9h à 12h / 14h à 19h	9h à 12h / 14h à 17h
Samedi	9h30 à 17h	9h30 à 17h

Horaires d'ouverture de la DECHETTERIE de SAULNOT : du 1/01 au 31/12/2011  
Du Mardi au Vendredi : 14h à 17h 30 — Samedi : 10h à 12h / 13h à 17h

Tous vos déchets d'emballages ménagers (le papier, le carton, les bouteilles plastiques, flacons de lessive, bocaux et bouteilles en verre (\*) ainsi que les boîtes et cannettes métalliques, aérosols vides..etc) devront **obligatoirement** être déposés dans les points d'apports volontaires de votre commune ou dans une des déchetteries à votre disposition (horaires ci-dessus).

(\*) Pensez à retirer les bouchons des bouteilles en verre ainsi que les couvercles des pots en verre avant de les déposer dans le conteneur.

Ne pas mettre de vaisselle, faïence , cristal dans le conteneur.

**JOUR DE COLLECTE des ORDURES MENAGERES : le VENDREDI (à partir de 4h)**  
(sortir la poubelle la veille au soir avant 22 h.)

<u>Jour férié</u>	Vendredi 11 novembre
<u>Jour de collecte :</u>	Mercredi 9 novembre
<u>Ramassage des encombrants (de 4h à 10h)</u>	
à déposer avant 4 h, les :	9 Mars, 20 Juillet et 26 Octobre.

Cette année vous avez encore la possibilité de passer commande de composteurs au prix de 15 € l'unité. Vous aurez le choix entre 2 composteurs bois de 400 et 600 litres ou d'un modèle plastique recyclable de 400 litres.

Bons de commande aux endroits suivants :

- Maison du Territoire, 3, rue Martin Niemöller 70400 HERICOURT - Tél. : 03.84.46.98.70 - Fax : 03.84.46.98.71 - Mail : [contact@cc-pays-hericourt.fr](mailto:contact@cc-pays-hericourt.fr)

- en téléchargeant sur le site internet : [www.cc-pays-hericourt.fr](http://www.cc-pays-hericourt.fr)



## LES ANCIENS COMBATTANTS DE CHENEBIER/CHAMPAGNEY

Au cours de l'année 2010, la section a commémoré les différentes dates de notre histoire nationale. Ceci, afin d'honorer les combattants, militaires et civils qui ont payé de leur vie pendant les conflits, afin que nous soyons libres actuellement.

Le 22 Janvier, à l'initiative du Souvenir Français, ce sont les élèves de CM2 accompagnés par la directrice qui se sont rendus au monument aux morts. Après une explication, les élèves ont appris le déroulement de la journée du 17 Janvier 1871 sur la Commune de Chenebier. C'était la bataille de la Lizaine qui a fait 300 victimes.

D'autre part, la population du village a été invitée à se rendre au monument pour honorer les victimes décédées pendant les guerres 1914-1918 et 1939-1945. La Commune de Chenebier n'a heureusement pas de décès à déplorer pendant la guerre d'Algérie.

Le samedi 2 Octobre, la nouvelle stèle érigée au cimetière protestant a été inaugurée. Elle rappelle le lieu où ont été ensevelis pendant 3 mois les corps des victimes fusillés le 27 Septembre 1944 contre le mur du temple. Ensuite, ils eurent leur sépulture définitive au monument d'Etobon. A l'issue de la cérémonie, Monsieur le Maire a remis, en salle communale, le diplôme d'honneur au nom du ministre des Anciens Combattants à 6 habitants de Chenebier ayant participé à la deuxième guerre mondiale.

Il s'agit de Maxime Abry, Gilbert Bruchon, Robert Henisse, Fernand Lombard, Jean Reitzer et Roger Seguin.

Michel GOUX

*Inauguration de la stèle*



*Les Anciens Combattants récipiendaires*



*Cérémonie du 11 novembre 2010*





# Sarl Cholet Frères

**Peintre Plaquiste**

**Ravalement de Façades  
Décoration intérieure  
Plafonds suspendus  
Neuf & Rénovation  
18 avenue de Saint-Valbert  
70400 Héricourt  
Tél-Fax. 03.84.56.74.28  
Tél. 03.84.56.82.38**

# LES P'TITS PIEDS

Pôle périscolaire et extrascolaire de  
Chenebier/Etobon  
03.84.27.39.50

Le pôle périscolaire est ouvert :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi	de 07h30 à 08h30
	de 11h30 à 13h30
	de 16h30 à 18h30

Mercredi et petites vacances scolaires, de 07h30 à 18h30.

## LES ACTIVITES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2010.

Les mardis :

- Préparation d'une soupe au potiron, couronne de l'Avent, pain d'épices ... (30 enfants ont participé aux activités du mardi) etc ...

Les vendredis :

- Théâtre (préparation spectacle de fin d'année)

Le mercredi après-midi : anniversaires de 13h30 à 16h30 avec animation et goûter (groupe de 10 enfants).

Poterie avec Alexandra TOURNIER (mercredi matin).

Dessin avec « Stanis » (mercredi matin - 10 enfants).

Vacances de la Toussaint avec les enfants de l'école de Frahier.

Sorties poney à Evette.

**LE PREMIER LUNDI MIDI DE CHAQUE MOIS :  
REPAS AVEC LES AÎNES (inscription le vendredi  
précédent - dernier délai).**

Cinéma à Chenebier et bien d'autres activités ...

L'équipe d'animation remercie vivement tous les intervenants qui œuvrent à son côté toute l'année.

*Bonne et heureuse année 2011 !*

*Le temps des jeux ...*



*Le repas de Noël, jeudi 16 décembre à midi.*



*Photo avec le Père Noël ...*



## Minots & Gamineries

L'association Minots & Gamineries organise chaque année (depuis 2 ans maintenant) des manifestations pour les enfants du village en rapport avec les fêtes du calendrier. C'est le moment pour tous (petits et grands) de se retrouver et de partager un moment agréable. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont investies dans l'association, que ce soit de leur simple présence ou par leur temps libre pour nous aider, ainsi que les municipalités de Chenebier et Etobon pour leur soutien. Tout cela nous permet de faire de chaque rendez-vous un moment sympathique pour tous. Grâce à cela, cette année encore, nous organiserons les manifestations suivantes :

- Défilé de carnaval suivi d'un goûter le samedi 19 mars 2011, à partir de 15h30 à Chenebier
- Chasse aux œufs de Pâques le samedi 9 avril 2011, à partir de 10h autour de l'étang à Chenebier
- Le grand nettoyage de printemps suivi d'une soupe préparée par le club de l'Age d'Or le samedi 21 mai 2011 à partir de 10h, à Chenebier et Etobon
- Kermesse des enfants à partir de 9h30, suivie du repas des parents d'élèves le samedi 11 juin 2011 à Chenebier
- Opération <<village propre>> le samedi 24 septembre de 10h à 12h à Chenebier et Etobon.

L'association sera également présente à la fête de la fleur le 1<sup>er</sup> mai 2011 et organisera une tombola pour aider à financer toutes les activités qu'elle réalise tout au long de l'année et qui sont totalement gratuites pour tous les enfants du village.

Nous en profitons pour vous solliciter, car il nous faudra des lots (plants de fleurs, légumes, aromates...), donc si vous ou quelqu'un de votre entourage à la main verte, n'hésitez pas.

Nous organiserons aussi des ventes de brioches au cours de l'année toujours dans le but de financer nos activités.

*Nous espérons vous voir aussi nombreux que l'année dernière à toutes nos manifestations.*

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- par téléphone : 03 84 22 36 81 / 06 18 37 03 31 (Elisabeth MONNERET)

- par mail : [minotsetgamineries@voila.fr](mailto:minotsetgamineries@voila.fr)

*Minots & Gamineries* : mairie de Chenebier, rue du chemin neuf, 70400 CHENEBIER.

*Village propre à CHENEBIER*



*Village propre à ETOBON*



*La fête d'Halloween*



## Le mot du Président :

2010 va s'achever et avant de vous souhaiter de bonnes fêtes, voici venu le temps du bilan de nos activités.

L'équipe des bénévoles de **Chenebier-Animation** peut être fière d'avoir pu reconduire le loto avec la dynamique association du judo club. Depuis que nous sommes ensemble nous faisons salle comble et c'est bon pour le moral car rien n'est pire que de ne pas attirer le public.

Pour la fête de la musique, la qualité des groupes qui nous ont fait le plaisir de participer méritait un public plus nombreux ; est-ce dû au temps qui ne nous a pas permis de jouer dans la cour de l'école ?

Cet automne, pour la soirée théâtre, la nouvelle troupe « Foyer laïque » de Plancher Bas a attiré beaucoup de monde. C'était très réussi et c'est toujours surprenant de voir notre salle aussi joliment décorée. Ceux qui ne sont pas encore venus devraient être plus curieux et prendre rendez-vous pour l'année prochaine afin d'admirer des artistes amateurs qui se conduisent comme des pros.

L'activité informatique a du matériel tout neuf sorti des cartons pour le bonheur des novices comme des fêrus.

Alors vous voilà au courant : il se passe beaucoup de choses chaque année avec **Chenebier Animation**.

En attendant de vous voir parmi nous, à l'année prochaine ...

*...alors, merci à la Mairie, aux bénévoles et  
**BONNE ANNEE à tous, petits et grands !***

*Notre association vous propose de participer à différentes activités tout au long de l'année scolaire*

## COURS D'EDUCATION CANINE

Après un an d'existence, l'éducation canine compte une vingtaine d'adhérents qui se retrouvent tous les samedis à partir de 14h30. Le terrain de travail, situé à côté du stade de foot, a été agrandi et un 2ème groupe va être créé pour ceux qui désirent aller plus loin dans la connaissance du chien et les exercices.

Les propriétaires de chien de première et deuxième catégorie peuvent obtenir leur permis en suivant les cours (agrément de la préfecture depuis octobre 2010).

Le but principal de cette activité est d'avoir des chiens sociables avec les humains et avec leurs congénères en apprenant les règles de bases indispensables à une bonne vie en famille.



**Contact :** Damien MARTIN Tél 06.59.60.21.68 ou sur place

## TRICOTERIE / BRODERIE

Pour réaliser dans la bonne humeur : travaux d'aiguilles, broderie, crochet, couture ...

Venez nombreuses le jeudi de 14h00 à 17h00.

**Contact :** Christiane CHRISTEN Tél 03.84.23.99.20



## BIBLIOTHEQUE

Une journée où la neige tombe !

Que peut-on faire pour ne pas s'ennuyer ? Venir chercher des bandes dessinées, des romans récents ou des documentaires (cuisine, histoire, santé, ...) à la bibliothèque située dans les locaux de l'école. Le prêt est gratuit. Les livres sont prêtés pour une durée de 3 semaines environ. L'équipe des bénévoles est à votre service le vendredi de 16h30 à 17h30 pendant la période scolaire.



**Contact :** Danièle CROISSANT Tél 03 84 27 30 05

## GYMNASTIQUE ENFANT (3 - 6 ans)

Tous les mercredis de 17h00 à 18h00 (16h30-17h30 en hiver), hors vacances scolaires.

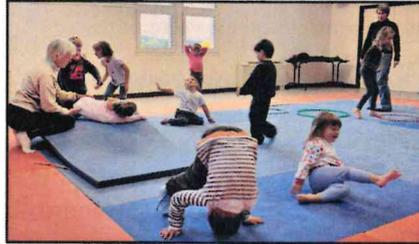
14 enfants de 3 à 6 ans sont inscrits cette année : c'est un record et nous affichons complet !

Ils évoluent en sécurité sur les tatamis que nous prêtons aimablement le Judo Club. Avec les ballons, cerceaux, foulards, tunnels et autres frisbees en mousse ils alternent exercices, jeux et retour au calme ; ils apprennent ainsi à travailler la coordination et la latéralisation, à bien respirer et à se relaxer.

Ursula Delaplace, diplômée FFEPGV, accompagnée d'un parent ou de Brigitte en stage de formation, anime les séances.



**Contact : Isabelle PARIS Tél : 03.84.23.99.91**



## PISCINE

Participation financière de 30 euros (renouvelable une fois par an) pour les enfants inscrits en cours de natation, dans la piscine de votre choix.

**Contact : Nathalie SOMMIER-FINOT Tél : 03.84.23.92.83**

## TENNIS DE TABLE

Cette saison le club de Chenebier aura connu de beaux succès en terminant à la 2ème et 3ème place de sa poule de régionale 3. L'équipe échoue ainsi de peu aux portes de la régionale 2. Cette année le club a décidé d'évoluer en intégrant le club de Belfort. Toutefois, même si le club n'existe plus, l'activité Ping Pong continue pour les amateurs de ce beau sport tous les jeudis soir de 18h30 à 19h30.

**Contact : Thierry CROISSANT Tél : 03.84.29.84.83**

## GYMNASTIQUE ADULTE

Le mardi de 20h30 à 21h30

Notre nouvelle animatrice - Christiane BURGER diplômée FFEPGV - vous propose de multiples activités dans la bonne humeur et en toute simplicité : abdos fessiers, renforcement musculaire, step, stretching, jeux collectifs ....

**Contact : Nathalie SOMMIER-FINOT Tél : 03.84.23.92.83**



## CINE CLUB

Malgré une fin d'année difficile, le bilan de la fréquentation des spectateurs reste positif (environ 10% de plus). Cette activité est toujours marquée par la participation des périscolaires de Chenebier et d'Héricourt et cette année encore nous avons offert une séance pour le Noël des scolaires de Chenebier et d'Etobon.

La participation au festival Entrevues de Belfort ne semble intéresser que très peu de personnes : 6 pour le dessin animé « Panique au village » et 5 pour « Plein soleil » (séance gratuite). Nous devons nous poser la question pour l'année prochaine de notre participation ou non à ce festival.

*Toute l'équipe d'animation du cinéma profite de cette tribune pour souhaiter à tous une bonne et heureuse année 2011.*

Prochaines séances :

- **Lundi 3 Janvier 20h30** : « La princesse de Montpensier » de Bertrand Tavernier

- **Vendredi 14 Janvier 20h30** : « Red » de Robert Schwentke

- **Vendredi 28 Janvier 20h30** : « Potiche » de François Ozon

Programmation disponible en Mairie ou par mail en nous communiquant votre adresse.

**Contacts** : **Jean-Lou MULLER** Tél 03.84.27.30.49 / **Bruno HOLUBKO** Tél 03.84.27.33.66  
**Vincent FLORIN** Tél 03.84.23.98.98 / **Bruno SOMMIER** Tél 03.84.23.92.83

## INITIATION A L'INFORMATIQUE

La section compte 9 inscrits qui ont la chance, cette année, grâce à l'investissement réalisé par la commune, de bénéficier d'ordinateurs flambants neufs et d'un réseau internet rapide.

Les cours ont lieu les lundis de 19h30 à 21h30.

Ces membres tentent, dans la bonne humeur, de se familiariser avec l'outil informatique en apprenant la gestion de fichiers, l'installation de logiciels, la création de cd, la navigation internet et bien d'autres choses encore.



**Contact** : **Christophe BRENET** Tél : 03.63.31.56.23



## CALENDRIER DE NOS MANIFESTATIONS 2011

**LOTO : samedi 12 mars**

**FETE DE LA MUSIQUE : samedi 18 juin**

**SOIREE THEATRE : samedi 15 octobre**

**SEANCE DE CINEMA OFFERTE AUX ENFANTS DE L'ECOLE  
avant les vacances de Noël**

### POURQUOI LES ENGINS MOTORISES DE LOISIRS SONT INDESIRABLES DANS LES MILIEUX NATURELS ?

L'Article R331.3 du Code Forestier et les articles L 362-1 à L 362-3 du Code de l'Environnement réglementent la circulation des véhicules à moteur en forêt et dans les milieux naturels. Ces réglementations s'adressent à tous les types de véhicules : 4x4, quads, motos tout-terrain mais également automobiles classiques et même motoneiges.

Il y a lieu de retenir que la circulation des véhicules à moteur est **par principe interdite en forêt** et dans les espaces naturels, sauf si les véhicules empruntent une voie ouverte à la circulation publique. La jurisprudence définit la voie ouverte à la circulation publique comme une route aménagée, (goudronnée ou empierrée) utilisable en tous temps par tout type de véhicule, y compris une auto ordinaire. Cette législation est allégée en ce qui concerne l'usage de véhicules intervenant en milieu naturel à **des fins d'exploitation ou de surveillance**, cela dans un cadre clairement et strictement défini.

Au delà de la législation pure et dure, le propos de cet article est plutôt d'exposer les raisons qui justifient ces interdictions de circuler en dehors des routes et des chemins forestiers empierrés et d'évoquer quelques cas qui peuvent interpeller chacun d'entre nous.

#### Un sujet complexe

Les milieux naturels ont pour principale différence avec les secteurs artificialisés dont l'homme a doté son environnement (routes et autoroutes), qu'ils n'ont pas fait l'objet de renforcements destinés à accueillir la circulation motorisée.

Les véhicules de type 4X4, quads ou moto tout-terrain sont conçus pour permettre de se déplacer dans les types de situation « tout terrain » les plus extrêmes. Ces engins de loisirs sont par ailleurs commercialisés en toute liberté aujourd'hui. Cette notion perverse ne conduit nullement à en permettre l'utilisation dans n'importe quelle situation.

On peut aisément concevoir l'impact que ces engins sophistiqués peuvent générer sur des milieux qui n'ont pas été conçus, aménagés ni équipés pour les accueillir.

Les situations sont complexes mais surtout les atteintes sont multiples et entraînent des dommages d'ordres divers.

#### Les atteintes aux espèces

#### Destruction directe d'espèces : animales...

Les pistes en terrain naturel non aménagées, présentent des endroits humides parfois ou plus souvent des secteurs secs. Le sol y est irrégulier, le substrat est variable, les drainages de l'eau n'y sont pas prévus. Par conséquent une faune originale peut se développer sur les multiples micro-habitats ainsi constitués.

Le passage des engins motorisés risque de provoquer dans ce cas l'écrasement direct des espèces animales présentes ; certains amphibiens (petits crapauds, grenouilles, tritons...) et divers insectes très spécialisés (larves de libellules, coléoptères aquatiques) vivent dans les petits milieux humides que représentent ornières, flaques ou suintements et sont les victimes de ces pratiques. Dans les parties sèches, certaines espèces d'oiseaux peuvent nicher à même le sol, soit dans de simples dépressions, soit au pied de petites souches ou grosses touffes d'herbe ou autre abri rudimentaire. De même quelques rongeurs ou de jeunes herbivores (les faons des chevreuils et des cerfs) sont susceptibles de séjourner sur des zones les plus rases, ainsi qu'une grande variété d'insectes qui se développent sur ces plantes.



Tout ce petit monde subit, à chaque passage de roues, des pertes non négligeables qui peuvent le mettre en péril en cas de forte fréquentation.

Les routes nationales et les nouvelles infrastructures linéaires souvent démesurées (routes 2X2 voies, autoroutes, LGV...) constituent des barrières presque infranchissables et des entraves majeures à la circulation des espèces animales. Quand on regarde une carte et qu'on imagine le territoire vital d'animaux à 4 pattes ou rampants, on voit combien leurs populations peuvent être fragmentées ; c'est presque miracle de voir certaines espèces traverser les grands axes. Les moins véloces paient déjà un tribut énorme à ces équipements. Combien de hérissons, écureuils, renards, martres et même nombre d'oiseaux, petits passereaux, merles ou

rapaces périssent de mort violente sur les bords de nos routes !

Il apparaît alors comme un juste et minimum retour des choses que leur soit préservés des espaces de quiétude sans embûches dans les forêts, à ces espèces vulnérables qui subissent des hécatombes sans qu'on ne les prenne en considération (en tout cas jusqu'à un passé récent).

### ... ou végétales

Le flux répété des véhicules tout-terrain, souvent nerveux et puissants, provoque l'arrachage sur son passage de jeunes plantes, herbes ou semis d'arbres. Entre autres, une petite espèce protégée de la famille des laïches a pour exigence les milieux limoneux et humides, son habitat de prédilection est constitué par les zones fraîches et elle croît assez fréquemment sur les chemins. Comme l'écrasement des animaux, l'arrachage de cette plante constitue un important préjudice à notre patrimoine sauvage. La méconnaissance de ces dégâts n'est plus acceptable dans notre société où l'accès à l'information est plus facile que jamais.

### Dérangement et nuisances sonores :

Le trafic motorisé génère d'autres types d'effets plus inattendus. Ces nuisances impactent surtout les grands animaux et peuvent avoir des conséquences lourdes voire irrévocables sur certaines populations.

Le bruit, tout d'abord : il engendre chez elles des pointes de stress qui risquent de compromettre les processus de reproduction. Et puis le dérangement physique, surtout s'il a lieu en période hivernale lorsque les ressources alimentaires sont limitées et la dépense d'énergie importante, peut conduire à la mort par épuisement de certains animaux rares : le grand tétras, oiseau emblématique des Vosges, dont le cheptel est en sursis dans le massif, est par exemple gravement perturbé par le dérangement en hiver et en période de reproduction.

Le mouvement des véhicules occasionne une peur qui peut avoir des effets similaires à ceux provoqués par le bruit et provoquer le départ définitif des hôtes de nos bois.

La pratique des sports motorisés de loisir occasionne également une gêne majeure pour les autres usagers de la Nature (agriculteurs, promeneurs, chasseurs ...).

### Dégradations physiques, érosion et pollution

Le passage fréquent d'engins sur certains types de sols naturels sensibles (limons) produit à la longue un effet peu connu de tassement du sol qui se traduit sur les arbres voisins par une asphyxie et un pourrissement des

petites racines. Des signes de dépérissement et une dépréciation de l'état sanitaire des arbres en sont les signes visibles et ce tassement peut conduire en dernière extrémité à leur mort.

Ce phénomène est facilement détectable par l'apparition de plantes caractéristiques des sols tassés, comme les joncs, qui poussent sur les tracés linéaires des traces de pneus ! Il est également connu dans quelques forêts à très forte fréquentation piétonnière en secteur péri-urbain. (parcours sportifs...).

Le renouvellement naturel des boisements peut être durablement et fortement atténué en raison d'un nombre de semis viables insuffisant sur ces secteurs perturbés.

Plus dommageable encore est la conséquence de la circulation répétée de véhicules sur les secteurs en pente, lieux de prédilection de nombreux conducteurs de véhicules tout-terrain, sur lesquels les crans des pneus arrachent des particules de terre et de cailloux, décapent le sol et créent des zones de ravinement qui sont multipliées et aggravées à l'occasion de pluies ou d'orages. Le ruissellement canalisé poursuit alors l'érosion engagée et à brève échéance ces chemins initiaux deviennent totalement impraticables. Qu'à cela ne tienne ! On déporte l'axe du passage de quelques mètres et le défilé infernal peut reprendre...pour quelques mois jusqu'à nouvelles dégradations. Un bel exemple de ces pratiques était particulièrement visible il y a quelques mois sur le chemin rural reliant Chenebier à Etobon par la Roignotte et les champs Vauthier.



L'ensemble de ces dégâts physiques sont décuplés lorsque certains conducteurs – rares certes mais encore trop nombreux - pratiquent leur « loisir » par temps de pluie ou de neige mouillée : les engins n'adhèrent pas et ils doivent leur faire donner toute la puissance de leur moteur pour arracher et défoncer les chemins en pente, au risque parfois de devoir renoncer après de multiples essais destructeurs.

Autre source de nuisance : la pollution.

Bien que plus insidieuse et peut-être moins dommageable, elle mérite cependant que l'on se pose la question des rejets d'échappement et surtout des fuites occasionnelles d'hydrocarbures (huiles principalement) susceptibles d'être entraînés dans les ruisseaux.

Ces désagréments sont plus fréquents lorsque le terrain est fortement perturbé.

### **Pas tous à la même enseigne ?**

Un argument nous est souvent opposé concernant les tracteurs forestiers ou agricoles qui provoqueraient des dégradations sans commune mesure avec celles des véhicules plus légers évoqués ci-dessus. Cependant, les produits forestiers, bois d'œuvre et de chauffage notamment, constituent une ressource naturelle et financière importante dont il est hors de question de se passer et qui doivent impérativement être enlevés de la forêt.

A leur crédit toutefois, la raison d'être de ces engins d'exploitation est de permettre la réalisation **d'un service au bénéfice de la société** dans son ensemble. De plus la possession des tracteurs est déclarée et leur usage est réglementé. L'exploitation forestière est une activité professionnelle soumise à déclaration, un état des lieux préalable est établi et des constats pouvant déboucher sur des sanctions sont mis en œuvre. Par ailleurs, le coût prohibitif des engins contraint leur propriétaire à devoir faire travailler leur outil de travail une grande partie de l'année y compris parfois en cas de météo peu favorable...

- de concerter les élus municipaux et locaux et les services de l'Etat pour établir ensemble et faire agréer des itinéraires de liaisons clairement définis desquels ils ne dérogeront pas,
- de respecter les périodes d'activité des autres usagers (chasse),
- de marginaliser et de maîtriser les pratiquants peu vertueux...
- et pourquoi pas de se tourner vers des loisirs plus respectueux des espaces et des espèces...

*La nature est fragile, lui faire subir des agressions répétées apporte des nuisances parfois irréparables.*

Bernard Binétruy, 10/12/2010



Cette exception étant posée, je tiens à préciser qu'il n'existe aucune différence de traitement si les pratiquants d'autres loisirs (chasse, affouage...) prétextaient de leur activité pour enfreindre les règles édictées ci-dessus.

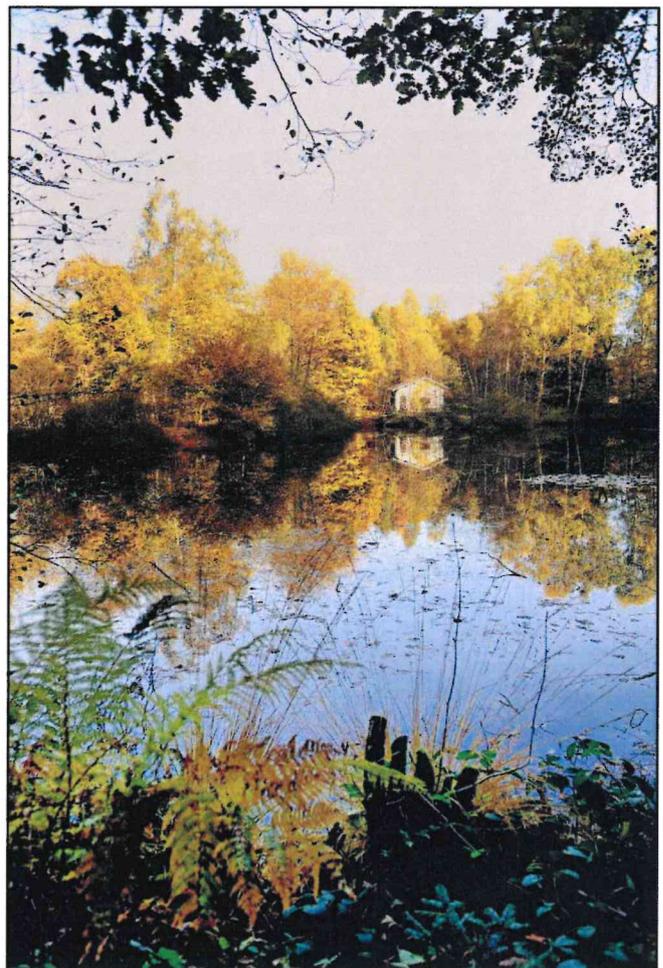
### **Dès lors, quelles solutions pour les pratiquants de loisirs motorisés?**

Les adeptes de ces sports mécaniques, s'ils souhaitent assouvir leur passion en toute quiétude, dans la légalité et surtout dans le respect des milieux naturels, n'ont que peu de choix.

Les principaux points sont :

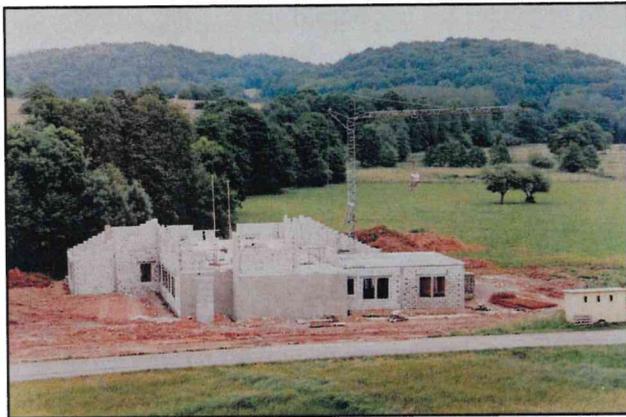
- de s'organiser en associations destinées à créer des circuits spécialement affectés à ces disciplines,

*Conservons nos paisibles paysages ...*



## MON VILLAGE

Il y a 20 ans, le projet de construction du bâtiment mairie/écoles/salle polyvalente sortait de terre ...  
En voici le déroulement saisi par « Stani » SALOMON que nous remercions vivement ...



**Pépinières CAILLODS**



21 grande rue  
70400 BUSSUREL  
tel: 03.84.46.04.96  
fax: 03.84.46.39.58

**SARL Les Serres Drezet Olivier**

3, impasse des Fleurs  
25200 BETHONCOURT

Tél.: 03.81.96.64.23  
Fax: 03.81.96.66.75



## CALENDRIER DES FETES 2011

DATES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
08 janvier	Vœux du Maire	Salle communale	Municipalité 03.84.27.30.54
18/19/20 février	EXPO PHOTO R&L Etobon et Comité des Fêtes	Salle communale	Mr ABRY Francis 03.84.23.96.40
05 et 06 mars	Soirée des bénévoles Comité des Fêtes	Salle communale	Mr ABRY Francis 03.84. 23.96.40
12 mars	Loto - Chenebier Animation et club de JUDO	Salle communale	Mr DETOUX Robert 03.84.23.99.44
19 mars	Carnaval Minots&Gamineries	Salle communale	Mme MONNERET Elisabeth 03.84.22.36.81
09 avril	Chasse à l'œuf Minots&Gamineries	Préau et prairie	Mme MONNERET Elisabeth 03.84.22.36.81
16 avril	Concours de dessins - Comité des Fêtes	Salle communale	Mr ABRY Francis 03.84.23.96.40
30 avril et 1er mai	Fête de la Fleur Comité des Fêtes	Salle communale Cour et Prairie	Mr ABRY Francis 03.84. 23.96.40
21 mai	Nettoyage de printemps Minots&Gamineries	Salle communale	Mme MONNERET Elisabeth 03.84.22.36.81
5 juin	Vide grenier ECOLES	Prairie – Cour Ecole	Mme BERNARD 03.84.23.93.63
11 juin	Kermesse des enfants Minots&Gamineries	Préau de l'école	Mme MONNERET Elisabeth 03.84.22.36.81
18 juin	Fête de la musique Chenebier Animation	Prairie – Cour de l'école	Mr DETOUX Robert 03.84.23.99.44
1er juillet	Remise des dictionnaires Mairies/Ecole	Salle communale	Mme BERNARD 03.84.23.93.63
3 et 4 septembre	Expo voitures américaines et motos - Comité des Fêtes	Salle communale Prairie et Cour Ecole	Mr ABRY Francis 03.84.23.96.40
24 septembre	Nettoyons la nature Minots&Gamineries	Préau de l'école	Mme MONNERET Elisabeth 03.84.22.36.81
24 et 25 septembre	Repas dansant Club de l'âge d'or	Salle communale	Mme CHRISTEN Christiane 03.84.23.99.20
1er et 2 octobre	Randonnée dégustative Comité des Fêtes	Salle communale et extérieurs	Mr ABRY Francis 03.84.23.96.40
15 octobre	Spectacle Chenebier Animation	Salle communale	Mr DETOUX Robert 03.84.23.99.44
22 et 23 octobre	Soirée cancoillotte Amicale Sapeurs Pompiers	Salle communale	Mr ROY Hubert 03.84.27.30.84
5 novembre	Halloween Minots&Gamineries	Salle communale	Mme MONNERET Elisabeth 03.84.22.36.81
25 novembre	Diaporama Fête de la Fleur Comité des Fêtes	Salle communale	Mr ABRY Francis 03.84.23.96.40
3 décembre (matin)	St Nicolas Minots&Gamineries	Salle communale	Mme MONNERET Elisabeth 03.84.22.36.81
3 décembre (après 14h)	Repas de la Sainte-Barbe Sapeurs Pompiers	Salle communale	Mr ROY Hubert 03.84.27.30.84
11 décembre	Repas du C.C.A.S Municipalité	Salle communale	Municipalité 03.84.27.30.54
16 décembre	Père Noël des Ecoles + Film Comité des Fêtes & Chenebier Animation	Salle communale	Mr ABRY Francis 03.84.23.96.40

La municipalilté de Chenebier  
vous présente ses meilleurs vœux  
pour l'année 2011 !

